



PROJET de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

DESTINATAIRE : Association « Poteries en Bourgogne »
Le Bourg
71250 SAINTE CECILE

CONTEXTE : L'association « Poteries en Bourgogne » constitue un regroupement professionnel d'une soixantaine de céramistes, dont la plupart, artistes ou artisans, exercent en atelier. L'association, née en juin 1992, a pour but la promotion, sous toutes ses formes, de la céramique, ainsi que la pratique de la solidarité entre ses membres. "Poteries en Bourgogne" est un des membres fondateurs du Collectif National des Céramistes.

L'ensemble de ces professionnels ont exprimé lors de réunions de l'association la difficulté d'exercice de leur art liée à des douleurs, parfois handicapantes.

Ils n'ont pas bénéficié de formation à la manutention de charges et à fortiori à la prévention des TMS lors de leur formation professionnelle, alors que leur métier présente de nombreuses sollicitations et contraintes physiques.

Les jeunes céramistes souffrent dans leur grande majorité et les « anciens » présentent des douleurs qui parfois mènent au handicap.

De plus, les contraintes liées au stress de la création et de la fabrication sont des facteurs aggravants.

Pour toutes ces raisons, les céramistes expriment une motivation forte à une formation préventive qui aura pour but qualitatif de diminuer leurs douleurs et d'apporter des outils préventifs efficaces et pour but quantitatif de réduire les coûts sociaux à long terme.

INTITULE de la FORMATION : Prévention des TMS « Travail Mouvement Santé ».

Objectifs :

- Détecter les facteurs de risques individuels de TMS chez les participants.
 - Permettre au stagiaire la prise en charge des risques de rachialgies et des TMS et d'améliorer ses gestes professionnels lors de son travail.
 - Permettre aux participants d'effectuer dans les meilleures conditions d'efficacité, de confort, les manutentions, gestes et postures requis dans leur travail.
 - Diminuer la fréquence et la gravité des lombalgies, des troubles musculo squelettiques et des accidents du travail liés aux gestes professionnels.
 - Participer à la démarche d'amélioration des conditions de travail, dans les ateliers : ergonomie de proximité.
 - Permettre aux professionnels de prendre du temps pour échanger sur leurs pratiques.
 - Transmettre des outils de prévention : détecter les signes avant-coureurs de TMS, posséder des activités de régulation neuro-musculaire.

Programme :

- **Visite et étude préparatoire :** Visite des ateliers (3 ou 4 maximum).
 - Observation des différents postes de travail.
 - Prises de vues.
 - Entretiens et questionnaires d'évaluation des contraintes posturo-gestuelles avec les céramistes.

- **Bilans individuels de dépistage**
 - Évaluation des facteurs de risques personnels à partir d'un questionnaire, d'un entretien semi-directif et de tests de dépistage des tensions, blocages et dysfonctionnements corporels.
 - Tests de capacités physiques et de savoir-faire posturo-gestuels.

N.B : les informations recueillies pendant ce bilan sont à l'usage exclusif du stagiaire qui pourra s'il le souhaite les transmettre au médecin du travail ou à son médecin traitant.

- **Formation en groupe :**
 - ❖ **Théorie :**
 - Description et fonctionnement de l'appareil locomoteur.
 - Notions sur les lombalgies rachialgies et les TMS.
 - Réglementation et consignes de sécurité concernant les manutentions, gestes et postures professionnels.
 - Notions d'ergonomie posturo-gestuelle.
 - Conséquences physiques du stress.

 - ❖ **Pratique :**
 - Tests de capacités physiques et de savoir-faire posturo-gestuels.
 - Éducation gestuelle spécifique à la sécurité et au confort des gestes et postures.
 - Gymnastique globale d'entretien (exercices d'échauffement, de relaxation neuro-musculaire et de récupération).
 - Atelier « in situ » à partir des situations observées, visite des postes et recherche d'amélioration.

 - ❖ **Évaluations :**
 - Des capacités posturo-gestuelles des stagiaires au début et en fin de formation.
 - De la formation.

 - ❖ **Documents :** Livret du Stagiaire.

INTERVENANTS : 2 Masseurs Kinésithérapeutes formateurs à Kiné Drôme Prévention CDPK 26.

NOMBRE de PARTICIPANTS : 15 minimum, 20 maximum.

DUREE : 3 jours au total soit :

- Visite préparatoire et bilans individuels : 1 journée
- Formation de groupe : 2 journées espacées d'un mois et demi minimum.

LIEU : à déterminer.

DATES : à préciser.

EVALUATION : rapport de formation remis au commanditaire (synthèse des questionnaires et bilans – synthèse des questionnaires de satisfaction)

LOGISTIQUE : une salle permettant d'accueillir les stagiaires pour l'atelier théorique et l'atelier pratique avec travail corporel au sol – tapis de sol – vidéo projecteur..